



Calcul salaire forfait jour mois de février ?

Par **Jon800**, le **23/02/2015** à **16:51**

Bonjour,

Embauché depuis le 10 février comme cadre aux forfaits jours (218 annuels), j'aimerais savoir comment sera calculé mon salaire ce mois-ci (étant donné mon mois incomplet et la particularité de février) ?

Merci de votre aide.

Cordialement.